

SEMESTRE 1	Code UE	LISTE ELEMENTS	ECTS	COEFFICIENT	DATE	HEURE	SALLE	ENSEIGNANT	NATURE EPREUVE	
	MAJEURES									
	L40A1A01	Anthropologie sociale et culturelle	5	5	26/11/2021	9H00-12H00	Amphi 5	Monsieur Malbert		
	L40S1A02	Linguistique générale et créole	6	6	Devoir maison à déposer sur moodle avant le 10/11/2021			Monsieur Georger	Devoir maison	
	L40S1A03	Méthodologie de la recherche	2	2	Devoir à rendre sur moodle au plus tard le 30/11/2021			Madame Lebon-Eyquem	Devoir maison	
	L40S1A04	Projet personnel	1	1	Devoir à rendre sur moodle au plus tard le 30/11/2021			Madame Lebon-Eyquem	Devoir maison	
	L40S1A05	Communication écrite	2	1	19/11/2021	8H00-12H00	Amphi 1	Monsieur Marimoutou F.	Ecrit	
	L40S1A06	Initiation à la sociolinguistique	6	6	Devoir maison, déposé sur moodle le 18 octobre 2021, à rendre au plus tard le 03 novembre 2021			Monsieur Georger	Devoir maison à rendre au plus tard le 03/11/2021	
	L40A1LVE	LVER	2	2						
	L40AESP	Espagnol	3	3	29/11/2021	13H00-16H00	Salle B11	Madame DUBOIS		
L40A1ANG	Anglais	3	3	22/11/2021	14h00-16h00	Salle 41	Madame ROYER			
L40A1CRE	Créole	2	2	29/11/2021	13h00-16h00	Salle 27	Monsieur LAURET			
MINEURES 1 au choix										
L40F1I01	Transmédialité : médias et narration	6	6	19/11/2021	13h30-15h30	Salle 29 B	Madame KOENIG			
L40G1I01	Diagnostic territorial et développement local	6	6	12/11/2021	14h30-18h00	Salle 29 A	Monsieur BRIAL			
L40H1I01	Histoire à l'ère du numérique	6	6	19/11/2021	14h00-16h00	Salle 46	Monsieur BOUCHET			
L40E1I01	Littérature et Civilisation GB, US et MA	6	6	03/12/2021	13h00-14h00	Salle 41	Madame ROYER/ Madame HAUTIN			
L40I1I01	Communication et espaces publics dans l'OI	6	6	26/11/2021	Dossier à rendre sur moodle		Madame DUBARD	Date limite rendu de dossier		

Rappel:
 La sortie n'est autorisée qu'après une durée d'une heure, provisoire ou définitive, et sur avis de l'enseignant(e) responsable. Les sorties se font à tour de rôle.
 Aucun objet personnel n'est autorisé sur la table : trousse, téléphones portables, ordinateur (sauf nécessité pour l'épreuve), dossiers, papiers etc... seront rangés dans le sac personnel de l'étudiant (e)
 Chaque étudiant(e) dépose son sac dans un endroit de la salle indiquée par les enseignant(e)s.
 Aucune communication n'est autorisée entre les étudiant (e)s, après le début de l'épreuve, sauf avis contraire des enseignant (e)s.

Voir les informations en ANNEXE 2 du Règlement des études de l'UFR LSH

Le présent affichage tient lieu de convocation

Fait à Saint-Denis, le 19/10/2021

Code couleur modification:

1ère modification	28/10/2021	6ème modification	11ème modification
2ème modification	04/11/2021	7ème modification	12ème modification
3ème modification		8ème modification	13ème modification
4ème modification		9ème modification	14ème modification
5ème modification		10ème modification	15ème modification

